



Suite à l'évaluation des deux experts de l'UNESCO accueillis en juillet et à la réunion du comité de coordination de l'European Geoparks Network en septembre dernier, le label UNESCO du Géoparc de Haute-Provence vient d'être revalidé pour une durée de 4 ans. Le territoire de l'Unesco Géoparc de Haute-Provence s'étendra, dès 2020, à une nouvelle commune membre de la CCSB : Bellaffaire.



A l'initiative de la Communauté de communes, Sisteron accueillera pour la première fois le Raid VTT Les Chemins du Soleil ! 800 participants dévaleront les chemins du Sisteronais-Buëch les 22 et 23 mai 2020.



Le Tour de France sera de nouveau sur le territoire du Sisteronais-Buëch en 2020 : le 29 juin avec l'arrivée à Sisteron. Le 30 juin: départ de Sisteron, avec la traversée des communes du Buëc. Le départ de Gap le mercredi 1er juillet avec la traversée des communes des Baronnies Provençales.

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAI-BUËCH

#29 Novembre 2019



CC SisteronaisBuech



@CCSisteronBuech



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

www.sisteronais-buech.fr

QUE FAIRE DE SES MEUBLES ? LES SOLUTIONS PROCHES DE CHEZ VOUS.

Saviez-vous qu'il existe des solutions pour vous débarrasser facilement et rapidement de tous les meubles dont vous ne vous servez plus et qui encombrent progressivement votre maison ? La CCSB, en partenariat avec Eco-Mobilier vous faire découvrir lesquelles !

3 solutions pour vous défaire de vos meubles :

- le don à des associations de l'économie sociale et solidaire pour les meubles en état d'usage,
- les 7 déchetteries de la CCSB (Barret-sur-Méouge, Clamensane, Lazer, Orpierre, Rosans, Serres et Val Buëch-Méouge),
- les magasins volontaires.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de l'éco-organisme Eco-mobilier : <https://www.eco-mobilier.fr/>



BESOIN DE VOUS DÉBARRASSER D'UN APPAREIL ? TROUVEZ VOTRE SOLUTION AVEC LA CCSB ET ECO-SYSTÈME

En France, chaque famille de déchets est organisée par filière de recyclage. On ne trouve pas les mêmes composants dans une lampe, un aspirateur ou un emballage : c'est pourquoi la gestion de leur fin de vie requiert des savoir-faire différents et complexes à maîtriser. La filière des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) fonctionne donc avec une organisation qui lui est propre. En effet, les appareils contiennent des composants qu'il faut dépolluer et traiter tout en respectant rigoureusement les normes environnementales.

La CCSB, en partenariat avec Eco-Systèmes, vous propose diverses solutions. Les appareils électriques et électroniques qui ne fonctionnent plus sont à déposer dans l'une des 7 déchetteries de la CCSB. Ils seront ensuite dépollués et recyclés afin de créer de nouveaux produits comme : des bancs, des sièges auto, des circuits imprimés... Les appareils qui sont encore fonctionnels, quant à eux, sont à déposer auprès des associations locales comme l'Envolée (Sisteron) ou Le Nez au Vent (Lazer). Le produit y sera remis en état puis revendu à prix réduit. **Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site : <https://www.eco-systemes.fr/>**



L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAI-BUËCH

#29 Novembre 2019



CC SisteronaisBuech



@CCSisteronBuech



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

www.sisteronais-buech.fr

RECYCLAGE DES VÊTEMENTS : QUE FAIRE DE NOS VIEUX HABITS

C'est l'automne, et vous avez l'habitude à cette période de renouveler votre garde-robe en prévision du froid. Problème, dont vous commencez à prendre conscience : de la fabrication des matières premières à la distribution des produits finis en magasin, la mode compte parmi les industries les plus polluantes au monde. 2 500 litres d'eau pour fabriquer un tee-shirt, 7 500 pour un jean...



Le secteur est aussi une industrie gourmande en énergies non renouvelables. Son recours massif à des teintures chimiques et à des fibres synthétiques contribue aussi à abîmer notre écosystème. Alors, on fait comment pour allier l'agréable et l'écoresponsable ?

Eco TLC – éco-organisme de la filière des Textiles, Linges et Chaussures (TLC) – recense plus de 44 000 points de dépôt en France. Sur son site dédié, La fibre du tri, on trouve une carte interactive permettant de localiser les lieux de collecte près de chez soi : <https://www.lafibredutri.fr/je-trie>

Comment les trier ?

Les grands vêtements (manteaux, chemises, robe...), les petits vêtements (caleçons, chaussettes, gants...) et le linge de maison

(serviettes, draps, torchons...) qu'ils soient déchirés ou non, doivent être propres et placés dans un sac fermé (pas besoin de les plier ou de les repasser). Les chaussures doivent être liées par paire par leurs lacets et placés dans un sac aussi. Évitez les articles humides, les couettes, les coussins. Il faut aussi jeter les articles ayant servi au ménage ou à la peinture (donc contenant des produits chimiques) car ils polluent.

DÉCHETS CHIMIQUES : ADOPTEZ LE BON GESTE !

Pourquoi faut-il déposer ses déchets chimiques en déchetterie ?

Parce que les produits chimiques usagés peuvent constituer des déchets dangereux pour votre santé, pour votre environnement, et

être un réel facteur de pollution. Ils ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères et nécessitent une collecte spécifique et séparée. C'est pour bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisé qu'ils doivent être déposés en déchetterie ou dans un point de collecte temporaire. Ainsi vous évitez de polluer votre poubelle et permettez sa valorisation ! Et si vous déversez des produits chimiques dans les canalisations, ils sont mal éliminés lors des traitements des stations d'épuration ou perturbent leur fonctionnement. Ils vont donc rejoindre le milieu naturel et auront un effet très néfaste sur la plupart des espèces vivantes. Alors préservez votre santé, celle de vos proches et agissez pour la protection de l'environnement !

Plus d'infos :

<https://www.ecodds.com>

ADIVALOR : NOUVELLE OPÉRATION DU 18 AU 23 NOVEMBRE À LA DÉCHETTERIE DE RIBIERS

Le but de la collecte des déchets agricoles est de proposer une solution de recyclage de ces déchets par la collectivité, aux agriculteurs. Au lieu d'être enfoui avec les encombrants, les déchets agricoles seront recyclés et valorisés.

Les agriculteurs et éleveurs qui le souhaitent, peuvent apporter à la déchetterie de Ribiers (Val Buëch-Méouge) certains de leurs déchets issus de leur activité. Voici la liste des déchets acceptés dans le cadre de cette opération :



- Ficelles de bottes et filets de balles rondes.
- Films plastiques d'élevage (ensilage et enrubannage).
- Filets paragrêle (sans les attaches ni les mandrins).

Le but de la campagne n'est pas seulement la récupération des déchets agricoles, mais bien le recyclage et la valorisation de ces derniers. Par exemple 50 kg de ficelles apportées se transformeront en 50 kg de ficelles éco-conçues.

Ces déchets sont acceptés sous certaines conditions :

Ils doivent être conditionnés correctement (pour chaque type de déchets, voir consigne sur le document joint ou en déchetterie). Ils ne doivent pas être souillés par de l'eau, de la terre ou autres produits. Certains déchets doivent être contenus dans un sac de collecte spécifique (sacs distribués gratuitement, en quantité raisonnable, par les agents de la déchetterie).

Ces déchets ne seront pas refacturés par la CCSB aux déposants. Ils doivent porter le logo ADIVALOR. Les Bigs-bags, les sacs d'engrais, les sacs en papiers ainsi que les films plastiques de maraichage ne font pas partie des flux collectés en déchetteries.

On compte sur vous, les agriculteurs recycleurs !

Contact : Pôle environnement de la CCSB / 04.92.66.25.49 / environnement@sisteronais-buech.fr

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2019

Cette année a lieu la SERD (Semaine Européenne de la Réduction des déchets) a lieu du 16 au 23 novembre. Depuis quelques années, la Communauté de Communes propose une programmation lors de cette semaine afin de sensibiliser le grand public à la réduction et au tri des déchets. Programme à découvrir sur la page suivante

Contact : Pôle environnement de la CCSB / 04.92.66.25.49 / environnement@sisteronais-buech.fr



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch



PROGRAMME DE LA SERD

Du lundi 18 au jeudi 21 – matin

Stand sur le broyage, paillage et compostage en déchetterie de Ribiers. Broyage des déchets verts sur place pour les habitants qui pourront ensuite repartir avec leur propre broyat. Des conseils pour la valorisation de ce « déchet vert » qui devrait plutôt être considéré comme une ressource pour fertiliser nos sols.

Du lundi 18 au vendredi 22

Semaine de récupération des déchets agricoles avec ADIVALOR. Permanence tous les matins à la déchetterie de Ribiers.



Mardi 19 – après midi : Repair'Café à la MSAP de Serres

Des bénévoles ont déjà répondu présents pour réparer vos objets du quotidien : Informatique 05 : « Afin de leur donner une deuxième vie plutôt que de les envoyer à la déchetterie. Informatique 05 répare vos ordinateurs Windows et Apple. Deux ordinateurs sur trois qui ne fonctionnent plus sont susceptibles d'être réparés, et la réparation coûte toujours moins cher que le remplacement ! N'hésitez pas à venir rencontrer Nicolas pour un conseil ou une Répar'action. »

Sandrine BEQUET de « Ma Mode Wagabonde » : « Elle anime des ateliers « Zéro déchet » à la MJC de Laragne-Montéglin notamment et sera présente pour vous aider à rapiécer vos vêtements et/ou fabriquer avec vous des « sacs à vrac » (pour vos achats quotidiens sans emballages !) ou des tawashi (éponge japonaises à base de tissus de récupération). Si vous souhaitez, vous aussi, partager vos talents de bricoleurs lors du Repair'café, merci de prendre contact au préalable avec le Pôle Environnement : environnement@sisteronais-buech.fr ou au 04 92 66 25 49.

Mercredi 20 – matin

Stand de sensibilisation au ré-emploi par l'association l'Envolée à la déchetterie de Ribiers.

Vendredi 22

Le matin, visite du centre de tri de Manosque sur inscription à l'adresse environnement@sisteronais-buech.fr (20 personnes maximum). A 19h, Théâtre forum sur le thème des déchets par la Compagnie Euphorum 04 – à Entrepierres (à l'école – salle de motricité) à l'initiative de la Mairie d'Entrepierres.

Samedi 23 – matin

Stand de sensibilisation au ré-emploi par l'association le Nez au vent en déchetterie de Lazer.

Broyage de vos déchets verts et conseils sur le paillage et le compostage.